



Information mensuelle des élus AVENIR
au CSE SSG – février 2025

Fermeture du site d'ALBI

... Votre CSE a agi, les
salariés ont gagné !

Les élus AVENIR ont œuvré, ont été écoutés ... et le CSE a réussi à infléchir la direction !

En réunion du CSE de fin janvier 2025, la direction a indiqué son choix de renoncer à la fermeture du site d'Albi. Le site déménage à Albi InnoProd, 8 Avenue Pierre-Gilles de Gennes, 81000 Albi, soit 1,5 km (~3 mn en voiture) du site actuel de Sopra Steria.

Ces locaux se situent au cœur du parc technopolitain Albi InnoProd à l'Est de la ville. Le parc a vocation à accueillir les entreprises de pointe, les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et les starts up. Il accueille notamment l'IMT Mines d'Albi, le centre régional robotique, des plateformes technologiques et des entreprises technologiques (Aurock, RAGT Energie, Céleste, ...).

Les locaux proposés dépendent de l'Hôtel d'Entreprises InnoProd et se situent dans l'extension (en cours d'achèvement) de l'Hôtel d'Entreprises. Cette extension va permettre de passer la surface utile de 1700 à 4300m² à compter de l'été 2025. Elle accueillera, outre des entreprises, un incubateur technologique, une pépinière et une antenne du CNAM avec une première formation dispensée dès septembre 2025, un master informatique autour de la donnée et de l'IA.

L'Hôtel d'Entreprises est le premier bâtiment public à énergie positive de Midi-Pyrénées.

Le matin du 19 décembre 2025, les membres du CSE et les syndicats AVENIR, CFDT, CGT, SOLIDAIRES et UNSA ont organisé avec les salariés une mobilisation pour montrer à la direction les conséquences imminentes de sa transformation en World Company indifférente au devenir de ses liens locaux et de ses engagements sociaux.

30 salariés et leurs familles allaient subir des conséquences graves d'une décision financière prise sans considération des obligations légales et de la responsabilité d'entreprise.

Heureusement que la solidarité et l'entraide ont permis des actions rapides et adaptées du CSE pour montrer à la direction l'impossibilité de faire passer son projet.

Voilà la raison de la création d'AVENIR en 2006 et les actions des représentants, qui l'ont créé, depuis 2001 dans le Groupe. Il y a d'autres solutions et les salariés peuvent obtenir leurs droits en s'organisant.

Le CSE fait face actuellement à la volonté de la direction de baisser drastiquement l'âge moyen dans l'entreprise, à la baisse du recrutement, à la stagnation ou même la baisse des effectifs constatée depuis des années à SOPRA STERIA GROUP malgré l'absorption de plusieurs entreprises (SODIFRANCE, EVA GROUP, GALITT, une partie de SBS...), à la dégradation de la situation dans l'entreprise avec la recrudescence d'accidents graves ... et à la réduction des frais de structure. Le CSE doit poursuivre ses actions ... les élus AVENIR y veillent ...



SOPRA STERIA GROUP & FILIALES : LE SYNDICAT AVENIR
ORGANISE LA SOLIDARITÉ ET L'ENTRAIDE

